

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**29 JUILLET 2021 20H15**

**SALLE DOM CALMET - COMMERCY**

Présents : Me PERIN Isabelle, Vice-Présidente au Conseil Départemental en charge des Sports, Me COMBE Danielle, conseillère départementale du Canton de Commercy, Mr LECLERC, Président de la Communauté de Communes Commercy-Void -Vaucouleurs, Me SACCHIERO Laetitia, Conseillère Déléguée aux affaires sportives de la Ville de Commercy, Me ARONDEL Anne – Laure, Présidente du CDOS, M.SAINTOT Alain, Est Républicain.

Comité : Me CHARABIAS Viviane, Présidente du CNC, Me GEOFFROY Fabienne, trésorière, , Me LAMBERT Clémence, Me MOSBACH Laurence, Me SIATKA Sylvie, et Me THIRION Gaëlle, Me CASSES Emmanuelle.

Employés : Mr NURENBERG David, ex entraîneur du CNC, Mr TRINCHINI Hugo

Sont excusés : Mr DUMONT Jérôme, Président du Conseil Départemental de la Meuse, Mr LEFEVRE Jérôme, Maire de la Ville de Commercy, Melle LEVERRIER Céline, CTS de la Ligue Grand Est de Natation, actuellement à Tokyo, Mme MENGARDI Aurélie, professeur d'EPS au Collège des Tilleuls à Commercy, Me DELPUECH Léone, Présidente du Comité Meuse Handisports, Mr LAURENT Maxime du CNC ,Me MUTZENHARDT Cécile, membre du CNC ,Mr SIATKA Sébastien, membre du CNC , Me ARNOULD Frédérique, membre du CNC.

**BILAN MORAL :**

A noter une année particulière, voire blanche de par la crise sanitaire et la fermeture de la Piscine des Tilleuls de Commercy.

En effet, le club a dû cesser ses activités le 1<sup>er</sup> Novembre et n'a pas repris depuis.

Pour cette saison 2020-2021, le club comptabilise 225 licenciés pour 351 licenciés la saison précédente, soit 36% de moins.

133 licences féminines pour 92 masculines.

50 Enfants étaient inscrits et licenciés en J'apprends à nager sur le 1<sup>er</sup> trimestre mais malheureusement n'ont pas pu participer à toutes les séances prévues à cet effet. Après avoir contacté Mr BRIERE de la Fédération, il nous sera possible de les réinscrire cette année.

163 jeunes ont moins de 18ans, dont 104 de 10 ans et moins, soit 72,4% de notre effectif global.

A noter une réelle satisfaction du club pour cette année encore.

Le club, de part ces chiffres, continue à privilégier son axe stratégique de préformation.

Un éventail de créneaux accueillait jusqu'à présent ces licenciés de 4 à 70 ans : 28H de club par semaine.

Malheureusement, aucun stage n'a pu être réalisé, aucunes compétitions excepté le Meeting des Leuques à Toul du 18 Octobre 2020, n'ont pu être faites.

.En effet, et comme tous les clubs français, l'importante crise sanitaire a contraint la Fédération Française de Natation, à supprimer certaines compétitions à partir 16 Mars 2020, et que pour les dernières malheureusement sans entraînement, il ne nous était pas possible d'y participer.

J'insiste sur ces 28h, car grâce à la politique d'embauche et de formation des cadres du club, il nous était possible d'accueillir 3 groupes sur un même créneau horaire si nécessaire et selon le nombre de licenciés. A noter que ceci n'est uniquement valable que pour les entraînements réalisés à la Piscine des Tilleuls.

Ces différents groupes étaient encadrés par 4 éducateurs sportifs diplômés d'état :

M. Nurenberg David

M .Paulus Fabrice,

M. Trinchini Hugo et M.Muller Robin sont embauchés sur un temps complet en CDI.

M. Laurent Maxime, détenant ses brevets fédéraux, BF1, BF2, BF3 et MSN (Moniteur sportif de natation) par équivalence.

Nous n'oublions pas non plus SIATKA Manon qui en formation BF1 intervenait bénévolement ponctuellement sur le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Groupe du Jardin Aquatique le samedi matin ainsi que le groupe 4 Nages 1, correspondant au groupe Sauv'Nage, les samedis et jeudi.

Nos différents groupes :

Jardin Aquatique 1 et 2 : enfants de 3 à 6 ans : 31 inscrits cette année  
4 intervenants sur ces groupes afin d'assurer un maximum de sécurité et de faciliter la pratique éducative de ces petits.

Ecole de natation : A partir de 7ans pour les enfants ne sachant pas nager : 28 inscrits : 3 intervenants sur ces groupes.

4 Nages 1 : 12 enfants sont inscrits, et détiennent déjà le premier test ENF : le Sauv'Nage. Ils ont déjà participé pour certains à un atelier du Pass'sports de l'eau, 2<sup>ème</sup> test ENF proposé par la Fédération à la fin de cette année. 1 intervenant sur ce groupe assisté de 1 Brevets Fédéraux en formation ; La plus part des enfants de ce groupe est issue des enfants des groupes Jardin Aquatique : les plus jeunes sont de 2015 ;

4 Nages 2 : 25 enfants : la priorité pour ces enfants détenant le Sauv'Nage, est d'obtenir le Pass'sports de l'eau et de préparer le Challenge Avenir. A noter que ces enfants peuvent être engagés sur les épreuves du Challenge avenir sans avoir le Pass'sports de l'eau : en effet, toutes les épreuves nécessaires sont enregistrées au fur et à mesure des compétitions et la validité du « Pass'compétition » sera effective systématiquement après l'obtention du Pass'sports de l'eau. 2 intervenants sur ce groupe.

Groupe Espoirs : 24 nageurs ont déjà pour certains intégré les compétitions du Trophée Avenirs : 2 intervenants sur ce groupe.

Groupe Natation sportive : 34 inscrits sur ce groupe. La plupart devait participer aux différentes compétitions inscrites au calendrier départemental, pour certains au calendrier régional voir interrégional. 3 intervenants sur ce groupe

Activités Aquatiques diverses : ce groupe est un groupe plus ou moins loisir, et concerne surtout le perfectionnement des futurs BNSSA. Aucune obligation de compétition pour les jeunes si ce n'est Les Interclubs par équipe. 1 intervenant.

Apprentissage de la natation Adultes et Perfectionnement de la natation Adultes :  
13 Personnes inscrites : 2 intervenants

Natation Masters : 8 Inscrits : Ces adultes ont la possibilité de participer à des compétitions Masters, dont les Championnats Départementaux des Maîtres Open . Ce groupe est en progression : mais pas de compétition autre, de réalisée à cause de la Crise Sanitaire : 1 intervenant

Groupe Aquaform : 20 licenciés : c'est un groupe Adulte très sollicité : 1 intervenant

Formation BNSSA: En association avec la Protection Civile, le club intervient sur les techniques de nages aquatiques : 6 licenciés cette année ont commencé cette formation. Ils devront la continuer la saison prochaine pour pouvoir prétendre à l'examen : 2 intervenants.

A noter qu'Hugo Trinchini et Robin Muller interviennent sur la majorité des groupes

Section Sportive : Section Sportive en collaboration avec le Collège des Tilleuls : 12 nageurs des classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> y sont intégrés : Nous aurions sans doute pu avoir d'excellents résultats, mais la saison a été brusquement stoppée.

Plus de 2000H auraient pu être faites au bord des bassins par nos éducateurs, sans compter les préparations d'entraînements, et les heures faites par tous les bénévoles du Club. Le CNC est une association employeur et quelque part génératrice d'emplois. Le CNC en profite pour remercier tous les officiels et bénévoles qui ont œuvré tout au long de cette année.

### **En termes d'action :**

#### **- Action financière à prendre en considération et action phare du Club**

1/- En ce qui concerne l'aide aux cotisations pour les personnes bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, le CNC s'est vu maintenir la réduction de 20€ sur les cotisations sous présentation de l'attestation émise par la CAF pour 2020-2021 : 38 licenciés en ont bénéficié ce qui correspond à un coût total de 760€ au total.

A noter que ces chiffres sont toujours assez similaires.

2/-En ce qui concerne le dispositif « J'apprends à nager » : 50 enfants étaient inscrits à ce dispositif cette année. Malheureusement, étant donné le peu de séances réalisées, ce dispositif n'a pu être mené à son terme.

A noter que ce dispositif est entièrement gratuit pour les parents à raison de 10 séances.

3/- Nous avons un créneau Handisports : nous le partageons avec le CCAS chaque mercredi de 17H00 à 18H00 ; 4 enfants y sont intégrés ;

4/- Le club Nautique a maintenu sa convention pour accepter les chèques vacances, les coupons sports, coupons MSA, pouvant servir au règlement des cotisations de tous les licenciés.

5/ - Des stages ont été organisés en juillet 2020 chez Imagin'sports, de manière à garder une activité pour le groupe Natation sportive. Les frais ont été entièrement pris en charge par le club : 1300€

-6 Nageurs du groupe Natation sportive ont pu également se remettre à l'eau à raison de 2 séances par semaine. Afin d'intéresser 24 nageurs par semaine, il était possible de s'inscrire sur Doodle, les mardis, ou mercredi, ou jeudi, ou samedi de 18H à 20H. Ces nageurs étaient encadrés par les éducateurs du club, en suivant les barrières sanitaires imposées par le règlement de l'établissement, et les droits d'entrées étaient pris en charge par le club : 192.55€.

6/ -Le Championnat Départemental des Maîtres Open n'a pu être réalisé

7/- Nous n'avons pas pu organiser « La nuit de l'eau » en faveur de l'UNICEF, en association avec la Fédération cette année qui devait se dérouler en Mars

8 - Le CNC a participé au forum des associations de la ville de Commercy.

## **En termes de formation**

1/- Sous la responsabilité de la Protection Civile, le CNC a mis en place une formation BNSSA. 6 stagiaires ont réussi à valider leur PSE1

2/- Souhaitant favoriser la formation des jeunes arbitres, le Comité Meuse en association avec le CN Commercy, n'a pas eu la possibilité de mettre en place la formation et le recyclage des officiels.

Nous en replacerons une en début de saison sportive 2021-2022 si cela nous est possible. (A savoir qu'il faut 30 officiels pour pouvoir organiser une compétition, un appel est lancé aux jeunes licenciés de 14 ans et plus ainsi qu'aux parents)

## **Conclusion sur le bilan moral :**

Cette saison a été fortement impactée par la crise du COVID-19, à dater du 1<sup>er</sup> Novembre 2020, et de par la fermeture du bassin jusqu'à ce jour.

Le club nautique, employeur, est heureux de voir son activité perdurer mais rappelle le niveau de responsabilité, sécurité et rigueur qui s'impose tant en encadrement, en transports et en gestion.

D'ailleurs, après avoir consolidé l'embauche d'Hugo, l'embauche de Robin à temps complet s'est concrétisée.

Le club observant scrupuleusement les demandes de la fédération a eu pour principal projet durant cette saison de maintenir les Labels, validés à présent jusqu'à 2021

## **A/ label : Développement, mention : Apprentissage (option : école de natation française) :**

**Nous avons reçu le renouvellement de ce label pour 2021, mais à condition de respecter les objectifs chaque année et sous contrôle de la FFN.**

Nous détenons tous les objectifs nécessaires :

- La découverte des activités de la natation
- L'animation de différents publics
- Une relation fonctionnelle avec l'ERFAN
- Une convention avec le gestionnaire de la piscine
- Un éducateur titulaire du BF2
- Une participation au moins à une formation continue de nos éducateurs par période de 2 ans
- Une formation de nos éducateurs liée à la sécurité
- Une Ecole de natation.
- Etre en mesure de mettre en place les étapes de formation Sauv'nage et Pass'sport de l'eau que nous faisons déjà.

## **B/ label : Développement, mention : Compétition (option : natation course)**

- Une partie des objectifs sont identiques au Label d'animation
- Indicateurs : Nombre de Sauv'nages, Pass'sports de l'eau et Pass compétitions réalisés.
- Avoir un éducateur titulaire au moins du BF 3

- Nombre de licenciés dans les premiers niveaux de compétitions
- Organisation de compétitions départementales
- Signer une convention avec le gestionnaire de la Piscine en association avec le Comité régional de natation

Un grand merci est adressé à :

- La municipalité de Commercy, pour ses subventions de fonctionnement, Investissement et professionnalisation (16475€) qui correspondent à elles seules à 22,90% des recettes du club.
  - Au Conseil Départemental : nous avons perçu une subvention de 981€ qui Correspond à une subvention de projet des sections sportives scolaires. A savoir que le club met à disposition ses éducateurs sur les créneaux de la Section Sportive du Collège des Tilleuls.
- Nous avons perçu également une subvention de 2689€

- A la direction de la Jeunesse et des sports pour sa subvention ANS de 4000€ pour le dispositif « J'apprends à nager »,

L'ensemble des subventions correspond à 34,47% de nos recettes. (24795€)

### **En l'absence d'activités, nous ne dresserons pas de bilan sportif**

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

### **BILAN FINANCIER :**

Analyse de ce résultat :

#### **Concernant les charges :**

- Les comptes **Achat** : 3135€ en 2020 pour 4854€ en 2019 : pas d'achat de tee-shirts ni de matériel durant cette saison
- En **services extérieurs** 1597€ en 2020 pour 2392€ en 2019 : pas de commentaires particuliers, ils restent dans le schéma prévisionnel (Site d'hébergement internet, basi-compta, Doodle, abc natation, assurances multirisque, location de Zoom pour faciliter nos réunions en Visio)
- **Les comptes autres services extérieurs** 3294€ en 2020 pour 14977€ en 2019 Cette différence est justifiée par l'absence d'activités et de déplacements sur les compétitions du fait de la crise sanitaire.
- **Les comptes charges du personnel** 57932€ en 2020 pour 70795€ en 2019 ce poste couvre à lui seul 78,88% des dépenses : la différence est justifiée par la baisse des charges salariales appliquées du fait de la crise sanitaire .A noter toutefois que nous avons perçu 26424€ d'activités partielles correspondant à 70% des salaires bruts de nos employés et que ces derniers ont été indemnisés à 100%. (Nombre de salariés, 5 dont 2 à temps complet sur cette dernière saison.
- **En autres charges** : 6549€ en 2020 pour 14189€ en 2019 : différence justifiée par la baisse du nombre de licences, ainsi que leurs coûts.

## **Concernant les Produits :**

- Les ventes 0€ en 2020 pour 5718€ en 2019 : pas d'organisation de compétitions ni de stages, donc pas de rentrée d'engagements ni de participation des nageurs à chaque participation.
- Les subventions 51219€ en 2020 pour 74906€ en 2019 :  
Subvention de la ville : 16475€ en 2020 pour 25886€ en 2019 : Différence expliquée par la diminution de l'aide à la professionnalisation, étant donné la diminution des charges patronales ...  
  
Subvention allouée par l'ANS 4000€ en 2020 pour 25200€ en 2019 : Différence justifiée pour la fin de l'aide à l'emploi d'Hugo, la diminution de l'aide pour Robin et le fait qu'il n'y ait pas eu de subvention ANS de demandée hormis celle du dispositif « J'apprends à nager »  
  
Subvention du Conseil régional : 0€ en 2020 pour 9006€ en 2019 : plus d'aide pour l'emploi d'Hugo.
- Les autres produits qui concernent essentiellement les cotisations, sont en baisse : 20711€ en 2020 pour 43912€ en 2019 : Cette différence est justifiée par la baisse du nombre de licence à taux plein, mais surtout par le remboursement aux familles qui le souhaitaient, pour cause de fermeture de bassin à savoir 10735€.
- De plus nous avons bénéficié de l'APS, 26424€ en 2020 pour 8538€ en 2019 versés dans le cadre du chômage de nos employés

La situation financière de club reste correcte, mais nous devons rester vigilants, étant donné le l'intégration du Club au sein du Nouveau Centre Aquatique Aquamosa.

- Le budget prévisionnel prévu pour la prochaine saison est revu à la baisse :  
Il tient compte du licenciement de 3 éducateurs :
  - David Nurenberg est sorti de l'effectif au 30 Avril
  - Fabrice Paulus et Maxime Laurent en sortiront au 30/09/2021

**- A noter, qu'à dater du 1<sup>er</sup> Juillet 2021, le bilan financier sera fait sur une année civile.**

**Nous clôturerons le futur exercice au 31 Décembre 2022**

**Le bilan financier** est adopté à l'unanimité.

## **Pour la saison 2021-2022 :**

Nous souhaitons qu'après cette année chaotique, année de négociations, le club va retrouver un nouveau souffle

En effet, des compromis ont été trouvés afin de pouvoir assurer la continuité du club.

Le Club Nautique vient de signer une convention tripartite, avec le groupe Récréa et le Président de la Communauté de Communes de Commercy Void Vaucouleurs

Le Club reprendra ses activités pour un stage d'été à partir du 9 août, et pour une reprise de ses groupes à dater du 6 Septembre 2021

Quelques changements au niveau de l'organisation et des Groupes :

- Le club bénéficie de 2 lignes d'eau par jour du lundi au vendredi à des horaires bien définis (4 lignes le samedi) pendant la période scolaire
- Durant les petites vacances : 2 lignes d'eau également du lundi au samedi ainsi que le petit bain à raison d'1h le matin du lundi au vendredi
- Durant les Grands vacances, 2 lignes d'eau du lundi au samedi

Ces créneaux sont évalués à 60000€ (25€ de l'heure et de la ligne)

Seront à ajouter 2700€ au maximum pour le petit bassin (90€ par jour pendant les petites vacances)

2700€ pour l'organisation d'une compétition sur une journée, 1350€ pour une demi-journée.

Une convention pour 4 ans vient d'être signée avec la ville de Commercy : 60000€ par an seront versés annuellement au club sur présentation de facture

- En ce qui concerne les groupes :
  - Sont maintenus les groupes perfectionnement, natation sportive, enfants, adultes
  - Apprentissage des nages codifiées pour tous
  - L'apprentissage « J'apprends à nager » pour les 4-12 ans pendant les petites vacances (Toussaint, Février et Pâques)
- Le club ne fera plus d'Aquagym
- Plus d'apprentissage de la natation aux adultes,
- Plus d'apprentissage aux enfants en dehors des petites vacances
- Plus d'handisports

Un planning hebdomadaire avec les différents groupes est déjà élaboré.

Certes des créneaux sont modifiés étant donné, que nous n'avons que 2 lignes d'eau par jour. Nous avons tenté d'aménager au mieux, afin de ne pas bousculer ce qui était fait précédemment dans un esprit de satisfaire la majorité de nos licenciés. Nous affinerons en fonction des inscriptions de septembre.

Les cotisations resteront à l'identique de la saison écoulée :

- 180€ pour un règlement comptant, à savoir 24€ pour le cout de la licence Moyenne et 156€ pour l'activité annuelle à compter de septembre 2021.
- 170€ pour le 2<sup>ème</sup> adhérent d'une même famille pour un règlement comptant
- 160€ pour le 3<sup>ème</sup> pour un règlement comptant
- 150€ pour le 4<sup>ème</sup> et plus pour un règlement comptant
- 120€ pour 2 trimestres, comprenant la licence moyenne à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022, tarif unique pour toutes les personnes d'une même famille
- 65€ pour les universitaires
- 56€ pour un officiel ou dirigeant ne pratiquant pas d'activité.
- Mise en place d'un système de parrainage, afin de pouvoir fidéliser les licences après cette pandémie : Un seul licencié par famille peut parrainer jusqu'à 2 nouvelles personnes au maximum : une remise de 20€ par personne lui sera attribué.
- Il est rappelé que toute personne peut s'inscrire en cours d'année, mais que chaque trimestre commencé doit être réglé : 60€ par trimestre
- 90€ pour les nageurs licenciés dans d'autres clubs, souhaitant s'entraîner au

sein de notre structure. Peuvent s'ajouter des frais d'hébergement ou autre identiques à ceux de notre structure.

- 20 Euros seront à déduire de la cotisation sur présentation de la fiche D'allocation de rentrée scolaire.
- Nous prendrons également en compte, le nouveau dispositif d'aide à la pratique sportive en faveur des jeunes : Pass'sport donnant droit à une réduction de 50€

Le club accepte, les chèques vacances, les coupons MSA ;

- En ce qui concerne les nageurs accédant à des compétitions nécessitant un hébergement, telle que régionales, interrégionales et nationales, il sera demandé 35€ par jour de participation sur l'hébergement hôtel et repas uniquement comme ces dernières années. Des règlements échelonnés seront acceptés.
- Pour toute compétition se déroulant sur une journée, il sera demandé 15€ par repas réservé.
- La prestation de 5€ demandée à chaque compétition extérieure est maintenue y compris les compétitions réalisées sur Commercy. Elle ne sera pas remboursée en cas de forfait et sera étendue aux parents souhaitant participer au déplacement.
- Un forfait de 12€ sera demandé par semaine de stage en local, voir plus en cas d'animation et ne sera pas remboursé en cas de désistement. Cette participation sera à donner dès l'inscription : l'inscription se fera obligatoirement par Doodle et devra être faite impérativement durant la semaine précédente du stage : nous devons être en mesure de quantifier le nombre de personnes durant ces stages.
- Dans le cas d'un stage à l'extérieur, il sera demandé 20€ par jour et 35€ dans le cas d'un stage avec nuitée.
- En ce qui concerne de la politique sportive des « Masters », seuls le montant des engagements aux compétitions seront pris en compte.
- Une formation des activités aquatiques BNSSA sera reconduite à partir de septembre et selon possibilité selon les mesures sanitaires : coût à prendre en compte 460€. Les inscriptions seront à prendre à partir de début septembre, de manière à pouvoir gérer le groupe : en dessous de 4 participants, le groupe n'est pas gérable.
- Nos nageurs de plus de 15ans et plus pourront participer aux formations BF1 mises en place par l'ERFAN et seront prises en charge par le club sous réserve du nombre d'inscrits. Aucun dédommagement de déplacement supplémentaire ne sera fait durant cette année de formation.
- En frais de fonctionnement, le Comité maintient 60€ de remboursement mensuel de téléphone, Internet à la Présidente, et ce sur 12 mois.
- Cette année encore, nous avons signé une convention avec Imagin'sports, installé à Vignot, pour tous les licenciés du club.

## **REPRISE DU CLUB**

- Chaque licencié recevra par courrier un dossier d'inscription indiquant son groupe d'appartenance ; Ce dossier devra nous être restitué complet.

Sans ces documents, il n'y aura pas d'accès au bassin

- 1 photo obligatoire

- Une fiche d'allocation de rentrée scolaire si nécessaire ouvrant droit à une réduction de 20€

-

La reprise est prévue le LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021.

<b>PASS SANITAIRE obligatoire</b>
- Pour les 18 ans et plus : de suite
- Pour les 12 -17ans : à partir du 30 Septembre
- L'accès d'une personne ne justifiant pas d'un pass sanitaire sera refusé
- Nous avons une obligation de contrôle systématique
Qu'est ce que le Pass sanitaire ?
- Un pass numérique (ou papier) d'une preuve sanitaire parmi les trois suivantes :
- Schéma vaccinal complet
- Résultat négatif d'un examen de dépistage ou test antigénique de moins de 48H avant l'accès à l'équipement
- Certificat de rétablissement à la suite d'une contamination CPVID-19 ( avec test dépistage ou test antigénique de plus de 11 jours et moins de 6 mois)

Le Forum des associations de la ville ayant lieu le samedi 4 et 5 Septembre 2021, le club accueillera les nouveaux arrivants le lundi 6 Septembre à partir de 16H30 au nouveau Centre Aquatique.

Afin d'optimiser le nombre des licenciés, et en partenariat avec les directrices des classes de maternelle, des flyers seront distribués

### **La parole est donnée aux invités.**

1. Mr LECLERC, Président de la Communauté de Communes,

- On a besoin d'un club

- La pratique sportive doit se développer

- Se dit content d'avoir signé la convention tripartite avec le club et Récréa

- Reconnaît une grande rigueur en ce qui concerne la gestion du club

- Félicite la Présidente

- Souhaite bon courage en ce qui concerne la continuité des activités du club

2. Me SACCHIERO, Conseillère déléguée aux affaires sportives de la Ville de Commercy,

- Bien contente que le club perdure

- Remercie le club de participer au Forum, cela peut favoriser les nouvelles licences

- Souhaite une bonne continuité dans le nouveau Centre Aquatique

3. Me PERIN Isabelle, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Meuse

- Nouvellement élue

- Nous sommes conscients de la difficulté des sports

- Nous devons aider les clubs à rebondir

- Encouragements le club à continuer son travail de qualité

4. Mme COMBE, Conseillère départementale du Canton de Commercy,

- Félicite le Club pour sa ténacité dans la continuité de ses activités au sein du nouveau Centre Aquatique

5. Me ARONDEL Anne-Laure, Présidente du Comité Départemental Olympique et sportif,

- Mentionne des conflits de concepts
- Nous devons pouvoir donner l'accès à tout le monde en ruralité
- Sport-santé : ne pas confondre les objectifs de chacun
- Avec cette pandémie, nous avons besoin de restructurer et de redynamiser une vie associative
- « Relance du Sport ».

La séance est levée à 23h00

La Présidente

Viviane CHARABIAS